

## LES INSTRUMENTS DU MBTI À L'USAGE DES MÉDIATEURS : APPLICATION PRATIQUE

### LE CONCEPT

Le MBTI (Myers-Briggs Type Indicator) s'intéresse à quatre préférences mentales et dérive des théories du psychologue Suisse Carl Jung:

- Comment notre esprit récolte-t-il de l'information : en faisant appel aux 5 sens ou à l'intuition (**S**=Sensation) ou (**N**= intuition) ?
- Comment notre esprit décide-t-il sur base de l'information recueillie : en faisant appel à notre mental ou à nos émotions (**T**= Thinking) ou (**F**= Feeling) ?
- D'où tirons-nous notre énergie : de l'environnement extérieur, des activités et des expériences (**E**= Extraversion), ou de l'univers intérieur des idées, des souvenirs et des émotions (**I**= Introversiion) ?
- Quel est notre mode d'action préféré par rapport au monde extérieur: le jugement impliquant contrôle et maîtrise (**J**=judgment) ou la perception impliquant souplesse et flexibilité (**P**= Perception) ?

Les deux premières préférences ont une influence sur la *substance* du différend et sa résolution. Les deux dernières préférences ont une influence sur la *manière* dont le différend est apparu et sera résolu. Ces préférences deviennent nos modes par défaut.

Un médiateur doit pouvoir passer de l'un à l'autre mode avec aisance. Être capable de détecter les préférences des parties quant à la manière de récolter l'information (S/N), la manière de prendre des décisions (T/F), la manière de tirer leur énergie (E/I) et la manière d'appréhender le monde extérieur (J/P), permet au médiateur de choisir consciemment les outils, techniques et compétences à sa disposition afin d'augmenter les chances des parties de résoudre leur différend.

En pratique, que peut faire un médiateur face à une partie préférentiellement dans le mode « T » alors que l'autre personne est préférentiellement dans le mode « F » ? Que doit faire un médiateur face à une partie qui veut obtenir tout de suite une solution alors que l'autre partie veut investiguer toutes les solutions possibles et imaginables ? Quelques questions parmi d'autres qui trouvent une réponse au cours de ce séminaire d'une journée.

### MODALITÉS

1 journée de formation (7h) – Prix : 220 euros HTVA  
Date : Le vendredi 19 mars 2010, de 9h00 à 17h00  
Lieu : PMR Europe, Rue Dodonée, 113 à 1180 Bruxelles

### FORMATEURS

Coralie Smets – Gary, médiateur agréé en matières civiles, commerciales et sociales  
Amaru de la Motta, licencié en psychologie clinique, maître praticien en PNL, médiateur en matières civiles et commerciales et Aline De Walsche, médiateur en matières familiales, civiles et commerciales

**FORMULAIRE D'INSCRIPTION (A RENOYER AVANT LE 1<sup>ER</sup> MARS 2010)****A dactylographier ou à remplir en majuscules SVP**

Formulaire à renvoyer par fax au 02 344 46 58 ou par courrier électronique à Aline De Walsche : [aline.dewalsche@pmr-europe.com](mailto:aline.dewalsche@pmr-europe.com)

|                                   |                   |
|-----------------------------------|-------------------|
| <u>Nom</u>                        | <u>Prénom</u>     |
| <u>Profession</u>                 | <u>Firme</u>      |
| <u>Rue</u>                        | <u>N°</u>         |
| <u>Code Postal</u>                | <u>Localité</u>   |
| <u>Tél.</u>                       | <u>Fax</u>        |
| <u>Email</u>                      | <u>Gsm</u>        |
| <u>Coordonnées de facturation</u> | <u>Numéro TVA</u> |

**S'INSCRIT AU MODULE « LES INSTRUMENTS DU MBTI A L'USAGE DES MEDIATEURS » DU 19 MARS 2010 - LIEU : PMR EUROPE, RUE DODONEE, 113 - 1180 BRUXELLES**

Et effectue un versement de 266,20 euros TVAC **au crédit du compte de PMR Europe n° 001 4811372 54, avec la mention de votre nom et du code de référence MBTI 190310.**

J'ai pris connaissance des conditions générales d'inscription et d'annulation ci-après et je les accepte.

Date:

Signature:

### CONDITIONS GENERALES D'INSCRIPTION ET D'ANNULATION

---

L'organisation de nos formations nécessite un travail important qui n'est pas répercuté sur le prix de celles-ci. Dans ce contexte, nous attirons votre attention sur les conditions suivantes applicables à votre inscription :

- Si un minimum de 12 participants n'est pas réuni pour un groupe de formation, nous nous réservons le droit d'annuler la formation avec remboursement de votre participation.
- L'inscription se fait uniquement au moyen du bulletin d'inscription ci-joint qui doit être adressé à Madame Aline De Walsche, soit par fax au + 32 (0)2 344 46 58, soit par e-mail à l'adresse suivante : [aline.dewalsche@pmr-europe.com](mailto:aline.dewalsche@pmr-europe.com).
- L'inscription n'est définitive qu'à la réception du paiement, lequel doit intervenir au plus tard à la date limite d'inscription indiquée sur le formulaire concerné.
- Dès réception du paiement, l'inscription à la formation est définitive : aucun remboursement ne sera effectué sauf en cas d'annulation de notre part ou de force majeure dûment justifiée.
- L'attestation de participation à la formation sera délivrée sur base d'une participation effective à toute la formation.

Le paiement doit être effectué au crédit du compte de PMR Europe n° 001 4811372 54, avec la mention de votre nom et du code de référence de la formation choisie.

Vu le caractère interactif de nos formations, le nombre de participants est limité. Nous vous conseillons donc de ne pas attendre la date limitée d'inscription pour vous inscrire.

Les inscriptions seront enregistrées dans l'ordre de leur réception, sachant que seul le paiement rend l'inscription définitive. Si vous souhaitez une facture, vous pouvez l'indiquer sur le formulaire avec l'adresse de facturation. Le cas échéant, veuillez indiquer votre numéro de TVA. Vous recevrez la confirmation de votre inscription dès réception de votre paiement.

Les cours se donnent à Bruxelles, dans nos bureaux (Rue Dodonée 113 à 1180 Bruxelles), ou à tout autre endroit que nous déterminerions en fonction des besoins. Dans le cas où le nombre de places disponibles pour une formation serait atteint au moment où nous recevons votre inscription, nous vous en aviserions sans retard. Dans ce cas, le montant versé de votre inscription vous sera remboursé ou sera reporté pour une autre formation de votre choix, à votre convenance.

Pour tout autre renseignement, vous pouvez contacter directement Aline De Walsche (email : [aline.dewalsche@pmr-europe.com](mailto:aline.dewalsche@pmr-europe.com), Gsm 0475 67 77 42).

### NOS COORDONNÉES

---

PMR Europe s.p.r.l./b.v.b.a. ■ Rue Dodonée 113 ■ 1180 Brussels ■ Belgium  
Tel +32 2 344 53 70 ■ Fax +32 2 344 46 58 ■ [www.pmr-europe.com](http://www.pmr-europe.com)  
T.V.A. BE 0866.413.205